



CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MONESTIES 81640

DELIBERATION N° 2025D08
SEANCE du 21 FÉVRIER 2025

Le vingt et un février deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis MARTY, Maire.

Présents (13) : MARTY Denis, SELAM Fatima, BENAZECH Roland, GOULESQUE Didier, RISSE Sylvie, PIETROPOLI Jean-Philippe, VERDIER Jean-Pierre, ROUTHE Jean Paul, CORTESE Jean Louis, DUCROS Alexandre, FAUGERES Karine, FRAYSSINET Sylvie, BLANC-ANTES Danielle.

Absents excusés (2) : DURAND Joelle, LEQUEUX Jean-Louis.

Pouvoirs (1) : LEQUEUX Jean-Louis donne pouvoir à Denis MARTY.

Secrétaire de séance : Sylvie FRAYSSINET

2025D08 : PLAN DE FINANCEMENT « UN ARBRE UN COLLEGIEN »

La Commune souhaite arborer le nouveau complexe sportif (city-stade) ainsi que l'aire de jeux et le parking situés à proximité afin de créer un îlot de fraîcheur et améliorer le confort des usagers. En outre, le projet prévoit la plantation d'arbres positionnés le long de la rivière Cérou afin de réhabiliter la ripisylve existante et limiter les phénomènes d'érosion de la berge.

Ce projet a été élaboré avec les conseils et l'appui technique de l'association Arbres et Paysages Tarnais.

L'aménagement envisagé vise à conserver un cadre champêtre avec des essences adaptées aux conditions pédoclimatiques de la région.

Pour les plantations autour du city stade, l'objectif est de créer une aire naturelle avec des espacements entre les arbres de l'ordre de 8 à 10 mètres. Une haie champêtre sera également positionnée afin d'intégrer la structure et réduire l'impact visuel de la route voisine.

Enfin, l'implantation d'arbres fruitiers de variétés anciennes permettra de créer des espaces de partage et de convivialité.

La réalisation de ce projet comprend plusieurs étapes :

- La préparation du terrain et du sol sera réalisée par l'entreprise AT Jérémie TP pour 2 300 € H.T.
- L'achat de l'ensemble des végétaux à l'association Arbres et Paysages Tarnais pour un coût global de 2 155.66 € H.T.
- Le suivi technique des plantations sera réalisé par l'association Arbres et Paysages Tarnais et l'entretien annuel sera réalisé par les agents municipaux.



CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MONESTIES 81640

Plan de financement :

Préparation du terrain et du sol € H.T.	2 300.00 €
Etude, Accompagnement technique et Acquisition des végétaux € H.T.	2 155.66 €
Autofinancement 20% € H.T.	801.16 €
Subvention CD81 Programme Un arbre Un collégien 80%	3 564.50 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- ⇒ Valide le plan de financement détaillé ci-dessus
- ⇒ Autorise le Maire à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré en Mairie de Monestiés, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Denis MARTY

